

Illustrator : concevoir des dessins et logos vectoriels

Devenez autonome sur Illustrator !

12 heures - 30 jours

À PARTIR DE 690 €

TYPE DE PARCOURS

 Individualisé

OBJECTIFS

- Créer des illustrations et des logos avec Illustrator
- Maîtriser les principaux outils de création graphique
- Utiliser toutes les fonctions de calques et d'objets
- Préparer ses illustrations pour le web et l'impression

PROGRAMME

1. Découvrir l'interface Adobe Illustrator

- Télécharger Illustrator
- Illustrator, c'est quoi ?
- Créer et ouvrir un document
- L'interface d'Illustrator
- Plan de travail

2. Les outils de base

- Dessiner des formes simples
- Découvrir les calques
- Les outils de sélection
- La plume
- Dessiner avec le pinceau
- Repères et alignements
- Reproduire une illustration

3. La couleur dans Illustrator

- Panneau couleur et nuancier
- Les dégradés
- La pipette
- Les onglets Effets
- Les déformations
- La 3D
- Coloriser une illustration

POINTS FORTS

- Maîtrisez les outils les plus utiles d'Illustrator
- Gagnez du temps en modifiant des modèles d'images
- Reproduisez des illustrations
- Créez des logos et des visuels professionnels

4. Symboles et infographies

- Les symboles
- Aspect et styles graphiques
- Les motifs
- Modifier une illustration

5. Le texte

- Outil de texte et paragraphes
- Les typographies
- Les textes incurvés
- Insérer du texte dans une illustration

6. Créer et partager ses illustrations

- Reproduire un logo à partir d'un dessin
- Créer un logo
- Créer une carte de visite
- Exporter ses images pour l'impression

APOLLO 1



1 coaching
par semaine

APOLLO 2



2 coachings
par semaine

APOLLO 3



Coaching
illimité

Délais d'accès

Jour-même sous réserve de financement.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire, cette formation est accessible à tous.

Niveau

Tous niveaux.

Accessibilité handicapé

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'évaluation

QCM, cas pratiques.

Modalités pédagogiques

Plateforme d'apprentissage & coach accessible pendant 1 an.